

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 5 MARS 2014**

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 5 mars 2014 à 19h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur Richard Perreault, Maire	Ville de Blainville
Madame Marlene Cordato, Mairesse	Ville de Boisbriand
Madame Odette Filion, Conseillère	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Ramez Ayoub, Maire	Ville de Lorraine
Madame Madeleine Leduc, Mairesse	Ville de Rosemère
Monsieur Luc Vézina, Maire suppléant	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Guy Charbonneau, Maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, maire de la Ville de Bois-des-Filion.

**Sont également présents :**

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général MRC de Thérèse-De Blainville

2014-03-029

**OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée**

Il est proposé par Madame Odette Filion  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand

**QUE** l'assemblée statutaire du mercredi 5 mars 2014 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet.

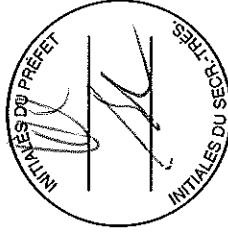
2014-03-030

**OBJET: Adoption – Ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine  
appuyé par Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit.

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2014
4. PRÉSENTATION/INTERVENANT
5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
  - 5.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 5 mars 2014
  - 5.2. Résolution – Adoption des comptes payés et à payer du 5 février au 5 mars 2014
  - 5.3. Dépôt – Dépôt des rapports d'activités du personnel- Février 2014
  - 5.4. Dépôt – États financiers trimestriels du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 décembre 2013
  - 5.5. Résolution – Entérinement des candidatures du conseil d'administration de la SODET pour 2014
- 5.6. Résolution – Autorisation de signature de contrat de services avec COBAMIL et Éco-Nature pour le programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-illes et ses principaux tributaires
- 5.7. Résolution – Correction du Procès-verbal du 22 janvier 2014



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- 5.8. **Résolution** – Mise sur pied d'un Comité de l'environnement  
**AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE**
- 6.1. **Résolution** - Demande d'émission de certificat de conformité  
i. Bois-des-Filion : 6232, 6234  
ii. Sainte-Anne-des-Plaines : 859-1, 860-37
7. **DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS**
- 7.1. **Dépôt** – Compte-rendu de la rencontre du 24 janvier 2014 du Comité de travail – Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 7.2. **Dépôt** – Rapport de mi-étape du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 7.3. **Résolution** – Nomination de monsieur Marc Fernand Clément à titre de chargé de projet pour le deuxième volet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 7.4. **Résolution** – Nomination de monsieur Kamal El-Batal à titre de représentant de la MRC sur le Comité de l'Autoroute 19 / Axe Bois-des-Filion
- 7.5. **Résolution** – Nomination de madame Marlene Cordato, Mairesse Ville de Boisbriand à représenter la MRC de Thérèse-De Blainville sur le Comité de financement régional du Conseil de développement excellence sportive Laurentides (ci-après CDESL) et monsieur Richard Perreault, Maire Ville de Blainville à titre de substitut
- 7.6. **Résolution** – Postes Canada et la fin de la livraison du courrier à domicile
8. **VARIA**
9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2014-03-031

**OBJET: Adoption – Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2014**

Il est proposé par  
appuyé par

Monsieur Guy Charbonneau  
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine

**QUE** le procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 5 février 2014, soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**OBJET: Présentation / Intervenants**

1. Forum jeunesse Laurentides - Mme. Marylène Quimet - La mise en place du Réseau des jeunes élus des Laurentides
2. CO2 – Environnement – M. Pierre-Luc Lamontagne. La notion des crédits de carbone : de quoi parle-t-on?

**OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance au 5 mars 2014**

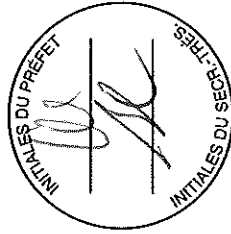
La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 5 mars 2014 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2014-03-032

**OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 5 février au 5 mars 2014**

Il est proposé par  
appuyé par

Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère  
Monsieur Luc Vézina  
Maire suppléant Ville de Sainte-Thérèse



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 5 février 2014 au 5 mars 2014 inclusivement, répartis comme suit : 41 849.22 \$ payés et 52 680.96 \$ à payer pour un grand total de 94 530.18 \$ soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**OBJET: Dépôt des rapports d'activités du personnel – Février 2014**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, les rapports d'activités pour le mois de février 2014 du Directeur général et secrétaire-trésorier et de la Responsable de l'aménagement et de l'environnement.

**OBJET: Dépôt des états financiers trimestriels du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 décembre 2013**

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil, les états financiers trimestriels du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2013.

2014-03-033

**OBJET: Entérinement des candidatures du conseil d'administration de la SODET pour 2014**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a pris acte de la liste des mises en candidature pour les postes en élection au conseil d'administration de la SODET pour 2014-2015;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 4.4.2 des règlements généraux de la SODET, le conseil de la MRC doit analyser ces mises en candidatures et transmettre à la SODET avant son assemblée générale, les candidatures qu'il désire entériner;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville n'a aucune objection aux mises en candidatures qui lui sont présentées pour les postes en élection au conseil d'administration de la SODET;

Il est proposé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine  
appuyé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère

**QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville entérine les mises en candidature suivantes pour les postes en élection au conseil d'administration de la SODET :

<u>SECTEUR</u>	<u>REPRÉSENTANT(E)</u>	<u>MEMBRE</u>
Autres membres	Ginette Aubry	SFL Partenaire de Desjardins
Commerce	Marc Charette	Plani Bureau
Communautaire	Michel Charette	Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie
Coopératif	Sébastien Riopel	Desjardins Entreprises Laurentides-Sud
Institutionnel	Paule Fortier	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles
Manufacturier	Stéphan Charron	Fenêtres Magistral
Professionnel	Steve Cadrin	Dufresne Hébert Comeau avocats
Professionnel	Chrystian Huot	RH Facton

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



N° de résolution  
ou annotation

2014-03-034

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**OBJET:** Autorisation de signature de contrat de services avec COBAMIL et Eco-Nature pour le programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et ses principaux tributaires

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère  
appuyé par Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville

**QUE** le préfet, monsieur Paul Larocque, et le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville, le contrat de services à intervenir entre la MRC, le COBAMIL et Éco-Nature pour la mise en œuvre du programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et de ses principaux tributaires pour l'année 2014.

**QUE** les honoraires de 15 690,09\$ (taxes incluses) à verser au COBAMIL soient et sont prévus au budget 2014 et affectés au poste budgétaire « Cours d'eau - Programme d'échantillonnage » numéro 2464100 et que cette somme soit refacturée aux sept (7) municipalités constituantes au prorata de la population selon le décret de 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2014-03-035

**OBJET:** Correction du Procès-verbal du 22 janvier 2014

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand  
et appuyé par Madame Odette Filion  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion

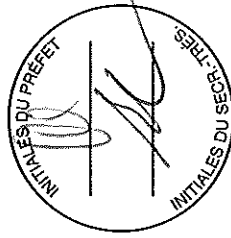
D'apporter une correction au procès-verbal du 22 janvier 2014 soit,

Au point : 2014-01-012 de modifier le tableau des nominations. De remplacer Madame Liza Poulin conseillère à la Ville de Blainville par Madame Marie-Claude Collin, conseillère à la Ville de Blainville, comme représentante de la MRC auprès du conseil d'administration.

Le tableau aurait dû se lire ainsi :

SOJET conseil d'administration	Marlene Cordato, mairesse Ville Boisbriand, 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente Alain Cassista, conseiller Ville de Sainte-Anne- des-Plaines Denis Bourgeois (ou Odette Filion), conseiller Ville de Bois-des-Filion Marie-Claude Collin, conseillère Ville de Blainville Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère Jean Comtois, conseiller Ville de Lorraine Normand Toupin, Conseiller Ville de Sainte- Thérèse	Novembre 2015
-----------------------------------	--	------------------

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

2014-03-036

**OBJET: Mise sur pied d'un Comité de l'environnement**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du lac-à-l'épaulé de 2013, les membres du conseil de la MRC ont manifesté l'intérêt de mettre sur pied un Comité de l'environnement en vue d'échanger et se concerter sur les questions environnementales;

**ATTENDU QUE** les questions à caractère environnemental peuvent concerner à la fois l'agrile du frêne, l'utilisation de l'eau, les îlots de chaleur, les plantes envahissantes, le transport actif, l'herbicylage, la protection des bandes riveraines comme bien d'autres à déterminer;

**ATTENDU QUE** les travaux du Comité de l'eau potable peuvent désormais faire partie du mandat du Comité de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville met sur pied le Comité de l'environnement de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**QUE** le Comité de l'environnement fait état des lieux, des travaux à la direction générale et au conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**QUE** le Comité de l'environnement soit composé de l'aménagiste de la MRC, madame Annie Maheu et des délégués désignés respectivement par chaque ville de la MRC;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2014-03-037

**OBJET: Amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines**

**ATTENDU** que les Municipalités de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soient les règlements : Bois-des-Filion : 6232, 6234, Sainte-Anne-des-Plaines : 859-1, 860-37 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

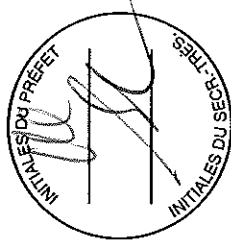
**ATTENDU** que les modifications apportées par les présents règlements sont :

**Bois-des-Filion  
6232**

**ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 6200 et ses amendements afin d' :

- **INTÉGRER** les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, les cotes d'inondation de la rivière des Mille-Iles et la cartographie de la zone inondable.

**Bois-des-Filion**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

6234

**ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 6200 et ses amendements afin d' :

- **ASSUJETTIR** les usages de type habitation aux compensations financières pour les cases de stationnement manquantes et modifier les montants exigés, et ce, pour les usages de type habitation, commercial et industriel.

**Sainte-Anne-des-Plaines**

859-1

**CONSTRUCTION** : Règlement modifiant le règlement de construction 859 afin d' :

- **AJOUTER** les mots « monolithe coulé sur place » au premier paragraphe de l'article 27 après les mots « fondations permanentes de béton »;
- **ANNULER** le titre et le contenu de l'article 28 pour le remplacer par un nouvel article intitulé « PILOTIS ET PIEUX »;
- **AJOUTER** un article concernant les toilettes à faible débit.

**Sainte-Anne-des-Plaines**

860-37

**ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et ses amendements afin d' :

- **AJOUTER** une disposition à l'article 1155 concernant les logements accessoires dans les habitations unifamiliales;
- **AJOUTER** une phrase à l'article 324 concernant l'aménagement de terrain afin de prohiber les revêtements synthétiques;
- **AJOUTER** le mot « agricoles » après les mots « s'applique aux usages » au premier paragraphe de l'article 1090;
- **AJOUTER** les mots « jumelée ou une maison mobile » à la fin du premier et du second paragraphe de l'article 293;
- **AJOUTER** un nouvel article au chapitre 11 sur les dispositions particulières autorisant les hélicopters dans la zone industrielle I203.

Il est proposé par

Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère  
Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville

appuyé par

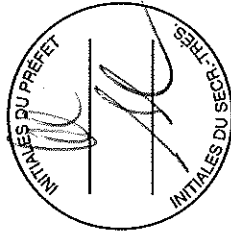
**QUE** les amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines soient les règlements : Bois-des-Filion : 6232, 6234, Sainte-Anne-des-Plaines : 859-1, 860-37 soient et sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire.

**QUE** le directeur général soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**OBJET:** **Compte-rendu de la rencontre du 24 janvier 2014 du Comité de travail – Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil, le compte-rendu de la rencontre du 24 janvier 2014 du Comité de travail sur le Plan de développement de la zone agricole.



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**OBJET: Rapport de mi étape du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil, le rapport de mi étape du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

2014-03-038

**OBJET: Nomination de monsieur Marc Fernand Clément à titre de chargé de projet pour le deuxième volet du plan de développement de la zone agricole (PDZA)**

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville désire réaliser son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

**ATTENDU** la signature de la convention entre la MRC de Thérèse-De Blainville et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au sujet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC a mis sur pied un Comité de travail en vue de discuter et superviser la démarche de réalisation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) (résolution no. 2013-01-013) ;

**ATTENDU QUE** le mandat du chargé de projet pour le premier volet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), monsieur Marc Fernand Clément, arrive à échéance au 31 décembre 2013 ;

**ATTENDU QUE** le chargé de projet, monsieur Marc Fernand Clément, a produit le rapport de mi étape portant sur le portrait et le diagnostic de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la MRC de Thérèse-De Blainville ;

**ATTENDU QUE** le rapport de mi étape a fait l'objet d'une discussion par le Comité de travail et ce dernier, recommande le dépôt au conseil de la MRC ;

**ATTENDU QUE** le rapport de mi étape est déposé au conseil de la MRC lors de la séance du 5 mars 2014 ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC doit entreprendre le deuxième volet de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui consiste à consulter les acteurs du milieu sur les enjeux et les actions stratégiques ;

**ATTENDU QUE** le coût du mandat pour la réalisation du deuxième volet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ne doit pas excéder 25 000 \$ (taxes incluses) ;

**ATTENDU QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville désire retenir les services d'un consultant pour le deuxième volet de l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

**ATTENDU QUE** le chargé de projet, monsieur Marc Fernand Clément, fera partie des consultants à être invité au processus de sélection ;

**ATTENDU** l'avis juridique selon lequel il est plus approprié d'utiliser le système de pondération et d'évaluation plus souple que celui prévu à l'article 936.0.1 du Code municipal puisqu'il s'agit d'un contrat estimé à moins de 25 000 \$, dans le cadre d'une procédure d'adjudication par invitation à au moins deux personnes ;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**ATTENDU** la grille d'évaluation et de pondération plus souple conçue par monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville ;

**ATTENDU QU'**une invitation à une soumission de devis a été envoyée à six firmes/consultants à savoir :

- Services Conseils Bernard Belzile inc.
- J+D Consultants
- Pierre Rhéaume Communications inc.
- Monsieur Jean-Jacques Simard
- Monsieur Marc Fernand Clément
- Monsieur Normand Bourgon

**ATTENDU QUE** seulement trois confirmations de présence ont été enregistrées avant la date butoir à savoir : Services Conseils Bernard Belzile inc., Pierre Rhéaume Communications inc. et monsieur Marc Fernand Clément;

**ATTENDU QUE** seulement deux candidats qui se sont présentés à l'entrevue de sélection en date du 11 février 2014 à savoir : Services Conseils Bernard Belzile inc. et monsieur Marc Fernand Clément;

**ATTENDU** l'excellence au niveau de la prestance et du dossier de chaque candidat;

**ATTENDU** l'offre de prix est de 25 000 \$ (taxes incluses) pour Services Conseils Bernard Belzile inc. et que l'offre de prix est de 18 000 \$ (taxes incluses) pour monsieur Marc Fernand Clément ;

**ATTENDU QUE** les membres du Comité de sélection à savoir, monsieur Guy Charbonneau, président du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Thérèse-De Blainville et maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, monsieur Charles Le Borgne, directeur général de la SODET et monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville, recommandent au conseil de la MRC les services de Marc Fernand Clément à titre de chargé de projet pour la réalisation du deuxième volet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Il est proposé par Madame Odette Filion  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand  
Avec abstention de Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère

**QUE** le conseil de la MRC retient les services du consultant, monsieur Marc Fernand Clément, pour la réalisation du deuxième volet du Plan de développement de la zone agricole ;

**QUE** le conseil autorise, monsieur Kamal El-Batal, à signer un contrat de chargé de projet avec monsieur Marc Fernand Clément.

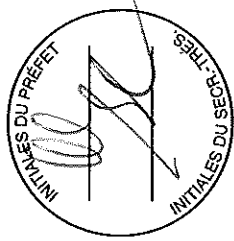
**ADOPTÉE**

2014-03-039

**OBJET: Nomination de monsieur Kamal El-Batal à titre de représentant de la  
MRC sur le Comité de l'Autoroute 19 / Axe Bois-des-Filion**

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines





**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

appuyé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine

**QUE** le conseil de la MRC nomme monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville, à titre de représentant de la MRC de Thérèse-De Blainville à siéger au sein du Comité de l'Autoroute 19 / Axe Bois-des-Filion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2014-03-040

**OBJET:** Nomination de madame Marlene Cordato, Mairesse Ville de Boisbriand à représenter la MRC de Thérèse-De Blainville sur le *Comité de financement régional* du Conseil de développement excellence sportive Laurentides (Ci-après CDESL) et monsieur Richard Perreault, Maire Ville de Blainville à titre de substitut

**ATTENDU QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville souhaite contribuer au développement du sport de haut niveau dans la région des Laurentides (Résolution 2012-04-064);

**ATTENDU QUE** le CDESL offrira des services multiples aux intervenants et athlètes en sport de haut niveau de la région des Laurentides;

**ATTENDU QUE** les huit MRC de la région des Laurentides participent au projet selon la proposition des distributions des contributions retenue;

**ATTENDU QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville a été informée par lettre reçue le 18 février 2014 à l'effet qu'un siège au sein du *Comité de financement régional* lui est réservé;

**ATTENDU QUE** madame Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand, manifeste l'intérêt de représenter la MRC de Thérèse-De Blainville en siégeant au sein du *Comité de financement régional* du CDESL;

**ATTENDU QUE** monsieur Richard Perreault, maire Ville de Blainville, manifeste l'intérêt d'agir à titre de substitut de madame Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand, au sein du *Comité régional de financement* du CDESL;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère  
appuyé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville nomme, madame Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand à titre de représentante de la MRC au Comité régional de financement du CDESL;

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville nomme, monsieur Richard Perreault, maire Ville de Blainville, à titre de substitut de madame Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand, au sein du *Comité régional de financement* du CDESL;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise au *Comité régional de financement* du CDESL.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

2014-03-041

**OBJET: Postes Canada et la fin de la livraison du courrier à domicile**

**ATTENDU QUE** Postes Canada a décidé d'abandonner la livraison du courrier à domicile dans les villes canadiennes, au profit d'un programme de conversion aux boîtes postales communautaires;

**ATTENDU QUE** cette décision prend effet dès l'automne 2014 dans les villes de Bois-des-Filion, Lorraine et Rosemère;

**ATTENDU QUE** cette décision a été prise de façon unilatérale par Postes Canada;

**ATTENDU QUE** Postes Canada est une société de la couronne dont la mission est d'offrir et de maintenir un service public de qualité en matière de distribution postale;

**ATTENDU QUE** la décision de Postes Canada constitue une diminution importante de la qualité dudit service;

**ATTENDU** les effets négatifs appréhendés pour la population des villes concernées, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite;

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville  
appuyé par Monsieur Luc Vézina  
Maire suppléant Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville dénonce la décision de Postes Canada à l'effet d'abandonner le service de livraison du courrier à domicile;

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville demande à Postes Canada de surseoir à sa décision;

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville invite Postes Canada et le gouvernement canadien à revoir leur politique en matière de service postal de façon à garantir le maintien d'un service de qualité basé sur une tradition historique de livraison du courrier à domicile en milieu urbain;

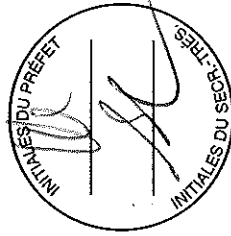
**QUE** copie de la présente résolution soit transmise au président du conseil d'administration de Postes Canada, au président directeur-général de Postes Canada, au président de Groupe réseau de livraison physique de Postes Canada, à la ministre responsable de la Société canadienne des postes, au député fédéral Alain Giguère et à l'ensemble des députés de la Chambre des communes (Parlement du Canada), à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération canadienne des municipalités, Communauté métropolitaine de Montréal.

2014-03-042

**OBJET: Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Madame Odette Filion  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

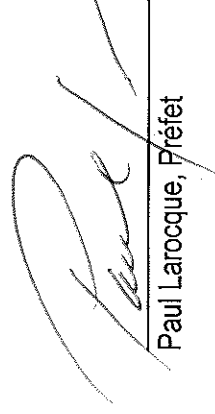


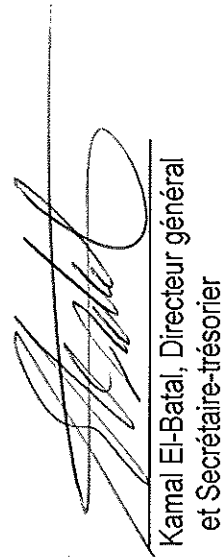
Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

DE lever la présente réunion à 21h05

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Paul Larocque, Préfet

  
Kamal El-Batal, Directeur général  
et Secrétaire-trésorier

5 mars 2014

**Certificat de disponibilité de fonds :**

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2014-03-029 à 2014-03-042 lesquelles ont été adoptées à une assemblée tenue le 5 mars 2014.

Émis le 5 mars 2014 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

  
Kamal El-Batal,  
Directeur général et Secrétaire-trésorier